

**Conseil régional**

**Ensemble, l'Île-de-France**

**Groupe Socialiste, Écologiste & Progressiste**

Pierre Kanuty  
Conseiller régional d'Île-de-France – section de Paris  
Conseil régional d'Île-de-France  
2, rue Simone Veil  
93400 Saint-Ouen

Monsieur le Procureur de la République de Paris  
Tribunal de Paris,  
Parvis du Tribunal de Paris  
75 859 PARIS Cedex 17

A Paris, le jeudi 26 novembre 2020,

**Objet : dénonciation de faits au titre de l'article 40 du Code de Procédure pénale**

Monsieur le Procureur de la République,

Je soussigné, Pierre Kanuty, conseiller régional d'Île de France, section de Paris, né le 27 février 1972 à Paris 10<sup>e</sup> désire porter à votre connaissance des faits qui peuvent constituer une ou plusieurs infractions graves.

Ce jour, 26 novembre, un reportage du journaliste David Perrotin pour le media Loopsider<sup>1</sup> évoque une intervention de la police nationale dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris qui s'est déroulée le 21 novembre dernier.

Ce reportage de plusieurs minutes revient sur cette intervention et le comportement des fonctionnaires de police qui ont porté de nombreux coups sur un homme noir à plusieurs reprises.

Ces images obtenues grâce à des caméras de vidéosurveillance et aussi les captations faites par les riverains, me conduisent à invoquer l'article 40 du code de procédure pénale car, cela s'apparente à des violences volontaires de la part de personnes dépositaires de l'autorité publique. J'ajoute que des propos à caractère raciste ont pu être tenus par ces mêmes personnes.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette requête et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Pierre Kanuty (75)

---

<sup>1</sup><https://twitter.com/davidperrotin/status/1331872160445587460?s=20>